

1^{ière} UNIVERSITE DES ACTEURS NON ETATIQUES :
« Les citoyens au service de la bonne gouvernance »

18, 19 et 20 Novembre
Ecole Nationale d'Administration

Avec le soutien et la participation de :



PARTIE 1 : PRESENTATION DE LA PLATE-FORME

L'une des innovations majeures de l'Accord de Cotonou réside dans le rôle qui est dévolu aux acteurs non étatiques dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de coopération dans les pays ACP. Dès 2001, l'Ordonnateur national et la Délégation de la Commission européenne ont appuyé la mise en place de groupes techniques avec les ANE lors de l'élaboration de la stratégie de coopération Sénégal-Union européenne qui ont été mobilisés par la suite lors de l'élaboration des propositions et des cadres logiques des différents programmes du 9ème FED. Dès la fin 2003, un comité technique d'acteurs non étatiques qui s'étaient investis dans les groupes techniques se sont retrouvés pour étudier le type de structure pouvant permettre d'institutionnaliser la participation des ANE et ainsi de faciliter le dialogue avec l'ON et la DCE.

Ce comité, dénommé « Comité préparatoire de l'Assemblée Générale constitutive de la Plate-forme des acteurs non étatiques pour le suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal », a ainsi convoqué en assemblée générale constitutive de la plate-forme, le 31 juillet 2004 au CESAG, l'ensemble des acteurs non étatiques ayant participé au processus d'élaboration de la Stratégie de coopération du 9ème FED au Sénégal.

Mission

La mission de la Plateforme est d'offrir :

1. **un espace d'échange, de concertation quadripartite et de médiation entre :**
 - Acteurs non étatiques (société civile, syndicats et organisations patronales),
 - Etat (autorités publiques centrales et autorités déconcentrées),
 - Collectivités locales (régions, communes, communautés rurales),
 - Partenaires au développement (organismes bilatéraux et multilatéraux d'appui au développement) ;
2. **un ensemble de services de renforcement de capacités** et de solidarité en direction des acteurs non étatiques ;
3. **un cadre de solidarité** agissante et d'entente au sein de chaque famille d'acteurs et entre familles d'acteurs pour promouvoir le développement humain durable.

Objectifs stratégiques

La plate-forme a pour objectif global de promouvoir de nouveaux partenariats entre les membres, les autorités publiques et les partenaires au développement en particulier l'UE et de contribuer au renforcement et à la consolidation du dialogue politique, social, économique et culturel préconisé dans l'Accord de Cotonou. Pour réaliser sa mission, la Plateforme des ANE a défini six (6) objectifs stratégiques.

Objectif stratégique 1 : Veiller à la mise en œuvre effective de toutes les dispositions en faveur des ANE et prévues par l'Accord de Cotonou.

Objectif stratégique 2 : Renforcer la participation des ANE au dialogue politique, social, économique et culturel, à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de développement par la mobilisation et la systématisation des contributions techniques des membres sur les défis du développement et en prenant en compte la dimension « droits humains » dans le cadre de la planification par objectifs, la reconnaissance et le respect des droits humains de deuxième génération, à savoir les droits économiques, sociaux, environnementaux, la solidarité et l'égalité/équité de genre.

Objectif stratégique 3 : Veiller à l'implication effective et transparente des ANE dans toutes les étapes de préparation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et programmes de développement au Sénégal.

Objectif stratégique 4 : Développer les capacités institutionnelles et de plaidoyer des ANE en vue de leur participation aux débats et réflexions sur les stratégies dans tous les secteurs de développement visés par l'Accord de Cotonou.

Objectif stratégique 5 : Développer des synergies entre les familles d'acteurs membres et au sein des familles d'acteurs, et favoriser la concertation à travers la capitalisation des expériences et méthodologies, les échanges, la formation et l'information en tenant compte des spécificités et de la diversité des membres.

Objectif stratégique 6 : Développer et consolider le partenariat mutuellement avantageux avec les autorités publiques centrales et décentralisées, les partenaires au développement, notamment la DCE dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou.

PARTIE 2 : LES PARTENAIRES – L'ETAT DU SENEGAL ET L'UNION EUROPEENNE

Depuis les années 80, les politiques d'ajustement structurel ont amené l'Etat à se désengager de bien des secteurs économiques et l'a contraint de dégraisser la fonction publique, se faisant, il se devait de discuter, de se concerter avec les organisations professionnelles patronales, les centrales syndicales, les organisations de la société civile. Une telle situation a favorisé l'instauration de bien des dynamiques nationales de partenariat à différents niveaux, doublée en cela par la décentralisation administrative territoriale et locale.

Cette nouvelle donne a amené l'Etat à instituer la participation des ANE dans le processus de réflexion et de formulation de politiques, stratégies, programmes, projets (OMD, Accord de Cotonou, DSRP, SCA, politiques sectorielles..).

C'est dans cette perspective que l'Union Européenne, à travers la Convention 9281/SE signée le 21 Décembre 2004 a mis à la disposition de l'Etat du Sénégal une somme de 33.5 millions d'Euros dont 8. 680 millions pour le financement des activités relatives aux acteurs non étatiques, dans le cadre du **Programme d'Appui au Programme National de Bonne Gouvernance (PAPNBG)** qui s'appuie sur trois (3) composantes majeures.

- La Composante « Gouvernance Judiciaire »
- La Composante « Gouvernance économique »
- La Composante « Acteurs Non Etatiques »

L'objectif global du PAPNBG est l'amélioration durable de la gouvernance au Sénégal au service des objectifs de développement socio- économique et de lutte contre la pauvreté, dans le cadre de l'appui communautaire au PNBG.

L'objectif de la composante acteurs non étatiques est de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et la démocratie, à l'amélioration de la qualité de la gestion des affaires publiques, à la création d'un environnement propice à la promotion du secteur privé et de l'investissement, et au renforcement de la participation des acteurs

non étatiques, à l'amélioration de la gouvernance politique, économique et sociale.

L'Objectif spécifique : La participation crédible et efficace des acteurs non étatiques à la vie publique est renforcée. En vue de rendre crédible et efficace la participation des acteurs non étatiques quatre résultats ont été identifiés :

Résultat 1 : Une vision partagée sur l'Etat de droit, la Démocratie, la gestion transparente des affaires publiques et la reconnaissance du rôle et de la place des acteurs non étatiques.

Résultat 2 : Des politiques publiques et des interventions des acteurs non étatiques et des Collectivités territoriales concertées et plus efficaces pour réduire la pauvreté, plus particulièrement au niveau des inégalités sociales.

Résultat 3 : Le renforcement des capacités des acteurs non étatiques et de leur concertation.

Résultat 4 : La gestion du programme assurée de manière participative.

La Composante Ane, gérée par une Unité de Gestion de Programme, a bénéficié d'un montant de plus de 5 693 706 760 F Cfa répartis comme suit :

- Renforcement des capacités des ANE : 422 372 050 F CFA
- Facilité d'assistance technique : 314 859 360 F CFA
- Fond d'Etudes : 360 776 350 F CFA
- Fond d'appui aux initiatives des ANE : 4 591 699 000 F CFA

Deux appels à proposition ont été lancés (décembre 2006 et juillet 2007) 51 projets ont été subventionnés sur 311 demandes reçues.

PARTIE 3 : CONCEPT DE L'UNIVERSITE DES ANE

3.1. La Notion d'Acteur Non Etatique (ANE)

Le concept d'acteurs non étatiques a acquis une notoriété notoire ces dernières décennies, à mesure que les chercheurs, les sociologues, les militants, les activistes et les médiateurs s'attachent à comprendre et mesurer la nature des interventions sortant du champ d'activité de l'Etat mais sur lesquelles il faut compter si l'on veut renforcer une action bénéfique ou lorsqu'il faut apporter une solution durable à une situation difficile. Les Acteurs Non Etatiques apparaissent dans le texte de l'Accord de Cotonou où ils sont reconnus comme des acteurs à part entière du Partenariat ACP/UE. Ce concept est encore plus englobant que le terme d'Organisation de la Société Civile.

Les Acteurs Non Etatiques sont reconnus par l'Accord de Cotonou comme des acteurs à part entière du Partenariat ACP/UE. En effet, l'article 6 de l'Accord de Cotonou dispose : *« les acteurs non étatiques [comprennent] le secteur privé, les partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales et la société civile sous toutes ses formes selon les caractéristiques nationales. La reconnaissance par les parties des acteurs non gouvernementaux dépend de la manière dont ils répondent aux besoins de la population, de leurs compétences spécifiques et du caractère démocratique et transparent de leur mode d'organisation et de gestion. ».*

La **pertinence** des ANE et l'**ouverture réformatrice** des autorités gouvernementales vers un modèle politique et institutionnel d'Etat décentralisé ont contribué à attribuer aux acteurs non étatiques un **rôle primordial dans l'arène publique sénégalaise**. Ceci a motivé plusieurs bailleurs et partenaires au développement à destiner des ressources pour le renforcement de leurs capacités tant de manière directe, comme appui aux différentes organisations et familles d'acteurs, que de manière indirecte à travers par exemple leur reconnaissance en tant qu'acteurs des programmes et projets de développement local et d'appui à la décentralisation et plus récemment dans les programmes d'appui à la bonne gouvernance.

3.2. Concept de l'Université des ANE

L'Université des ANE est un cadre d'échanges, de partage, de réflexion, de dialogue et de mise en perspective des pratiques entre les différents ANE d'une part et des politiques publiques portées par l'Etat, les Collectivités locales et les partenaires au développement, d'autre part.

Elle va surtout contribuer à consolider et à capitaliser les acquis des interventions des acteurs non étatiques nées de réponses diversifiées et adaptées à la demande des communautés pour plus de qualité dans les conditions de vie des populations et en conséquence à renforcer « **la participation et le dialogue citoyen** », un des piliers des politiques et stratégies de développement (OMD, Accord de Cotonou, DRSP, SCA, PNBG...) ;

A cet égard, la Plate-forme compte associer la plupart des partenaires à l'organisation de cette université pour permettre à chacun d'apporter sa contribution. La Plate-forme, en organisant l'Université des ANE, donne le ton et trace la voie d'une **ouverture pour un décloisonnement des réflexions et interventions devant favoriser un dialogue politique permanent et constructif des politiques publiques plus participatives**.

A ce titre, l'université va enregistrer la participation de tous les représentants de la société civile, de l'Etat, du secteur privé, des centrales syndicales, des élus, du secteur informel, des partenaires techniques et financiers, des organisations intergouvernementales, des organisations de coopération bilatérale et multilatérale, toutes celles et tous ceux qui occupent des positions, rôles et responsabilités différents dans le dispositif de gestion et de développement des politiques/stratégies au niveau national et au niveau local.

La Plate-forme des ANE porte un intérêt réel à l'Université des ANE qu'elle compte institutionnaliser.

3.3. Problématique

L'exigence de plus de démocratie et de bonne gouvernance interpelle aujourd'hui tous les acteurs du développement (Etat, Collectivités locales, ANE, partenaires au développement) à participer selon leurs capacités respectives à la construction d'un développement durable profitable à tous. Tout citoyen a un droit de regard sur la gestion des ressources de son pays. Et dans un pays comme le Sénégal où les ressources sont limitées, les moyens techniques et technologiques réduits, tout citoyen doit être mis dans les conditions de participer à la création de la richesse nationale selon ses moyens et ses capacités et bénéficier de cette richesse selon ses mérites. La problématique à résoudre est liée à trois aspects importants de la consolidation d'un Etat de droit :

- **La participation**, l'apport des ANE est indispensable. En effet, la participation est l'élément clé de tout système démocratique mais surtout d'un système qui se fonde sur la décentralisation. Seule une participation directe des citoyens à la gestion de l'espace public, surtout au niveau de l'exercice de la démocratie locale peut assurer que les préoccupations de développement des populations sont prises en compte.
- **Le contrôle citoyen**, il est l'outil principal de la bonne gouvernance et plus particulièrement de la gouvernance locale. A cet effet, il nous paraît important de souligner comment le contrôle citoyen ne doit pas être considéré comme un contre-pouvoir ou un pouvoir alternatif mais comme la manière à travers laquelle les populations, à travers leurs formes organisationnelles et collectives, exercent une citoyenneté active.
- **Le dialogue politique, économique, social et culturel**, il s'agit de favoriser le dialogue politique intra ANE et ANE avec les autorités publiques (centrales et décentralisées) et les collectivités locales sur des sujets d'intérêt collectif comme les politiques et les stratégies de développement. Bien évidemment, la responsabilité de l'élaboration des politiques ne peut que revenir à l'Etat mais les ANE doivent y contribuer en intégrant la position des acteurs gouvernementaux, leur culture, leurs préoccupations avec leurs points de vue et leurs connaissances, leurs expertises – des enjeux et des problématiques.

Ce triptyque consiste tout d'abord en l'exercice des devoirs et des droits selon une notion proactive de proposition de solutions aux défis posés par le développement durable et surtout par la lutte contre la pauvreté.

3.4. Objectifs

Principalement, l'université des ANE vise à **développer une approche participative à tous les niveaux de la coopération et à encourager le dialogue entre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et les acteurs non étatiques.**

- **Objectifs spécifiques**
 - Formuler et systématiser les contributions/ opinions des ANE dans la conduite des politiques de développement et publier les résultats sous forme d'un document de synthèse, notamment dans la construction de la bonne gouvernance.
 - Capitaliser et valoriser les acquis d'expériences des ANE dans la formulation et le suivi évaluation des politiques publiques.
 - Favoriser des synergies, collaborations et partenariats entre ANE, autorités publiques et partenaires au développement pour l'émergence des politiques publiques participatives.

3.5. Bénéficiaires

- Les organisations professionnelles du secteur privé ;
- Les partenaires économiques et sociaux y compris les organisations syndicales ;
- Les partenaires techniques et financiers
- La société civile sous toutes ses formes selon les caractéristiques nationales
- Les collectivités locales
- L'Etat et ses démembrés
- Etc.

PARTIE 4 : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Stratégie d'animation

La stratégie globale d'animation sera articulée autour de séances plénières, de travaux en ateliers et d'exposition des pratiques visant respectivement des démonstrations, des discussions, des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

- **Panel** introductif portant sur la **Présentation du bilan des actions de la Composante ANE du PAPNBG**. Une projection de film documentaire sur les réalisations de la composante ANE servira d'introduction au bilan du programme
- **Des Ateliers Thématiques** portant sur diverses expériences développées par les acteurs non étatiques seront organisés pour échanger sur les bonnes pratiques en vue de construire des contributions pertinentes et efficaces pour améliorer les stratégies et politique publiques. A cet effet, un travail préparatoire intense devra être fait pour accompagner la formulation des récits des pratiques à présenter par les porteurs d'expériences et structurer les débats pour en tirer les éléments d'analyse.
- **Une exposition permanente** sur les expériences et les réalisations permettra d'illustrer les pratiques des ANE (présenter leur domaine de compétence, leurs activités et services). Elle sera organisée dans un espace commun pour la durée de l'Université permettant la circulation des participants dans les différents stands. Le déroulement, les conditions et les modalités de l'exposition seront définies au préalable et communiqués aux exposants
- **Une stratégie de communication** en relation avec le cabinet communication et la cellule d'appui à l'organisation devra mettre en œuvre pour les différentes phases (avant, pendant et après) : préannonce de la manifestation auprès des médias (journaux, TV, Radios, Net), Point de presse ...
- Les différentes activités (communications, expositions, récits, débats, analyse, synthèse, etc.) déboucheront sur une synthèse globale constituant **les actes de l'Université**. Ces éléments de réflexions et de propositions sur les thématiques développées seront démultipliés et diffusés au près du grand public.

4.2. Dispositif organisationnel

Un travail préparatoire intense devra être mené pour accompagner le processus de formulation et d'organisation de l'Université. Dans cette perspective, il est important de coordonner les actions des différentes parties prenantes par la mise en place d'un comité de pilotage chargé de suivre le processus de mise en œuvre avec deux dimensions : un comité scientifique et une cellule d'Appui à l'organisation.

Missions :

Pour le **Comité scientifique** :

- Finaliser le document d'orientation de l'université
- Faciliter la préparation scientifique (formulation des récits d'expérience et le cadrage des consignes à donner aux discutants et aux modérateurs...)
- Recueillir et analyser les communications des porteurs des projets
- Produire les consignes des ateliers thématiques
- Faciliter l'animation scientifique
- Mettre en place un dispositif de reportage des ateliers
- Centraliser les produits de l'Université et produire les actes finaux de l'Université

Pour la Cellule d'Appui à l'organisation

- Etablir la liste des participants et lancer les invitations
- Préparer l'organisation matérielle
- Démarcher et assurer la participation (institutionnels et des officiels)
- Assurer le secrétariat général de l'Université
- Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication
- Aménagement des stands, salles de conférence et ateliers

Composition :

- Pr Boubacar DIOP (Buba) co-président du comité de pilotage
- Malick DIOP co-président du comité de pilotage
- **Secteur privé** : Pape Senghane DIOUF (CNES)
- **Syndicat**: Babacar Owens NDIAYE (CSA), Mame Saye SECK (UNSA)
- **Société civile** : Oumar DIALLO (Raddho), Youssou CAMARA (Cajef), Boubacar SECK (Congad), Abdoul Wakhab DIOP (Odip/action)
- Institut de recherches Seydina Issa NDIAYE (IADDEP)
- PF-ANE Maimouna Dieng (SP), Moussa BA (UGP- ANE)

PARTIE 5 : CONTENU DES TRAVAUX

5.1 Séance plénière

- **Panel : bilan des actions de la Composante ANE du PAPNBG :** Une Projection d'un Film documentaire sur les réalisations de la composante ANE et présentation du bilan de la Composante A.N.E du PAPNBG suivis des commentaires/contributions de trois discutants : Mr Papa Nalla FALL Président de la Plateforme des acteurs non étatiques, Mr Gilles HERVIO Chef de Délégation de la Commission Européenne et Mr Abdou Karim LO Délégué à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique

5.2 Ateliers thématiques

Quatre étapes clés marqueront le déroulement de chaque atelier :

1. Présentation des expériences : Les porteurs d'expériences dans le cadre du PAPNBG présenteront de manière synthétique les résultats de leurs expériences selon un format harmonisé suggéré par le Comité scientifique. Les récits ainsi présentés feront l'objet d'une validation préalable par le Comité de pilotage avant leur présentation en atelier.

2. Interventions des discutants : Les discutants, sont des personnes qui ont une connaissance et /ou une pratique suffisante de la thématique abordée en atelier. Ils ont pour tâche de commenter de manière critique les récits d'expériences présentés en mettant l'accent sur les éléments de transversalité, d'intersectorialité et de complémentarité avec d'autres expériences (privées ou publiques) de leur connaissance pour lancer le débat général sur les communications.

3. Débat général sur les présentations d'expériences : Les participants à l'atelier seront conviés à réagir aux communications et à apporter leurs contributions sur la base de leurs pratiques. A cet effet, une note de conduite du débat sera proposée aux modérateurs pour mieux centrer le débat général et éviter les interventions abusives qui ne cadrent pas forcément avec les résultats attendus Vu ce travail, il

serait important de briefer les discutants et les modérateurs en mettant à leur disposition des outils simplifiés de travail.

4. Synthèse et élaboration du rapport : Dans le cadre de chaque atelier thématique, les productions feront l'objet d'une analyse croisée et approfondie pour faire ressortir les éléments de contributions structurants le Cahier de Recommandations du Citoyen.

• Atelier 1 : Promotion et protection des droits humains

Au Sénégal, les libertés d'association sont garanties par la constitution. Depuis le milieu des années 70, le mouvement associatif s'est développé en raison de la politique de désengagement de l'Etat et des politiques d'ajustement structurel qui ont ruiné le pays. Les dynamiques associatives ont constitué progressivement des alternatives de solutions face aux préoccupations des populations et jouent aujourd'hui un rôle important en matière de promotion, de protection et de défense des droits humains.

Certaines d'entre elles ont mis en place des centres d'informations juridiques pour l'assistance judiciaire et la vulgarisation du droit (RADI), des boutiques de droits (ONDH), d'autres ont créé des cliniques juridiques apportant conseils et appui aux justiciables (Forum Civil), d'autres développent des expériences de protection du droit des enfants (Ndèye Jirim, ONG Gounas et CONCEPT) et des personnes vivant avec le VIH/SIDA (MIDA et APAPS)... Diverses pratiques qui gagneraient à être systématisées et qui gagneraient à construire des synergies stratégiques et opérationnelles pour se renforcer mutuellement.

• Atelier 2 : Promotion des droits des femmes

Les associations et groupements de promotion féminine ainsi que les ONG de défense des droits de la femme se développent et se multiplient au Sénégal. Ces organisations de la société civile mènent des actions de mobilisation des femmes pour développer une solidarité et une entraide sociale entre les femmes, donner un meilleur statut social à la femme, lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences faites aux femmes.

Les actions des associations et organisations féminines sont développées à différents niveaux pour une plus grande participation des femmes au développement, au renforcement de la démocratie et à la bonne gouvernance politique et économique tant au niveau local qu'au niveau national. Malgré tout, on note une présence faible des femmes dans les instances de prise de décisions aux niveaux local et national.

Les expériences développées par l'AFELP, le RECEC/CNVAF, le DEMGALAM, ALPPHADEV et RASEBEF dans le cadre du PAPNBG sont fort complémentaires avec d'autres expériences dans les réponses communautaires apportées par les ANE pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

• **Atelier 3 : Média et Gouvernance**

Les médias jouent un rôle primordial dans l'information des populations et dans la circulation horizontale de l'information, et par conséquent dans le processus d'appropriation et de réélaboration des messages.

Les médias commerciaux, ainsi que l'existence d'autres formes fédératives de radios de proximité (radio communautaire), représentent un élément facilitateur pour la diffusion de messages visant les expériences de gouvernance locale et les bonnes pratiques en matière de développement.

Les médias, promeuvent et valorisent le rôle que les ANE peuvent jouer dans la gestion de la gouvernance locale. En effet, de par leur nature, les ANE ont comme mission de promouvoir et de faciliter la diffusion des messages parmi leurs membres avec une attention particulière aux organisations de base.

ENDA GRAF (appui à l'Union des radios associatives et communautaires) et IPAO (équipements et formation des radios communautaires et de journalistes parlementaires) ont développé des expériences en matière d'appui aux médias qui vont alimenter la réflexion dans cette thématique.

• **Atelier 4 : La gestion du Foncier**

La spéculation foncière est devenue un phénomène explosif au Sénégal et, plus particulièrement à Dakar, en Casamance et dans la vallée du fleuve Sénégal. Aujourd'hui, on parle de saturation foncière qui amène les promoteurs à se bousculer dans les périphéries de Dakar (Keur Massar, Tivaouane peulh, Ndiass etc.), dans le walo...

Ce phénomène s'est exacerbé surtout durant ces dernières années, avec l'arrivée dans le marché de ceux qu'il convient d'appeler « les nouveaux riches » : les hommes politiques au pouvoir, les hommes d'affaires, les commerçants, les migrants internationaux...

En tout état de causes, ce phénomène de la spéculation foncière ne se passe généralement pas sans des litiges, des conflits ouverts, des troubles à l'ordre public. En effet, Il ne se passe pas une semaine sans qu'un conflit foncier n'éclate à travers la presse.

Toutes choses qui interpellent l'Etat, la législation et la réglementation dans ce domaine. Les acteurs non étatiques se demandent : si cette course frénétique aux stocks fonciers est-elle organisée ? La vente des stocks fonciers de l'Etat et des collectivités locales se fait-elle dans la plus grande transparence et dans le respect des procédures établies ? Quelles mesures pertinentes pour une gestion juste, saine, transparente et paisible du foncier ?

L'expérience du RADI sur la réforme foncière, celle de la Convention pour la Rénovation de Palmarin sur l'appui à la bonne gouvernance écologique et d'autres développées par les ANE constituent une base d'échange sur la thématique.

• **Atelier 5 : Promotion du dialogue citoyen et Amélioration de la gouvernance locale**

Les acteurs non étatiques ont joué un rôle fondamental pour l'affirmation de la démocratie et de la stabilité institutionnelle du pays. Leur mobilisation et leur détermination dans la revendication des réformes politiques sont à la base d'un processus de démocratisation qui a permis au Pays de renforcer sa stabilité aux plans politique et

institutionnel pendant les dernières décennies et de faire du Sénégal un cas de succès sur le plan de la démocratie et de l'Etat de droit dans le continent africain.

Cependant, le processus de **démocratisation** ne pourra pas être accompli si la réforme de la décentralisation n'est pas achevée. Sur le plan des **opportunités** qui sont offertes par la décentralisation, le transfert de compétences de l'Etat central aux collectivités locales et l'exercice de responsabilité par ces acteurs locaux ouvrent de nouvelles perspectives aux populations et aux acteurs non étatiques en matière de **gouvernance locale** et de **dialogue et de contrôle citoyen**.

La Constitution du Sénégal stipule en son article 102 « **les collectivités locales constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques** »

Dans cette perspective, les expériences d'ECOPN (Cadres de concertation élus et citoyens de Pikine Nord), d'Afrique Enjeux Ziguinchor (renforcement des comités de gestion locaux), de USU (Renforcement de la gouvernance locale) de CARITAS (Amélioration de la participation des populations à la lutte contre l'insalubrité à Kaolack), d'ECOPOP (Gouvernance participative et renforcement des capacités des acteurs locaux) et CONGAD (Renforcement du contrôle citoyen public) constituent autant de portes d'entrées pour explorer les différentes contributions des ANE dans la gestion des affaires locales.

• **Atelier 6 : Contributions à une meilleure prise de décisions des producteurs agricoles**

Les organisations de producteurs ont connu un essor considérable depuis le milieu des années 70 avec la création de la FONGS et plus tard celle du CNCR. En effet, la grande sécheresse des années 72/73 et la chute des revenus agricoles ont poussé les paysans à s'organiser pour prendre en charge leurs propres problèmes. Avec le désengagement de l'Etat du monde rural, les producteurs ont compris qu'ils devaient s'associer pour faire face aux nouveaux défis. C'est ainsi que la FONGS s'est attelée à faire accepter sa participation dans la conception des politiques agricoles et avec le CNCR, ils sont associés en général à la prise des décisions concernant les agriculteurs (par

exemple le CNCR a participé activement à la préparation et à l'adoption en 2004 de la loi d'orientation sylvo – agro- pastorale).

Dans le cadre du PAPNBG composante ANE, la FONGS (Renforcement du collège des producteurs pour les filières agricoles), PELLITAL (Programme d'appui au programme mais pour la sécurité alimentaire) et URAPD (Renforcement des capacités d'information et de sensibilisation des organisations de producteurs sur les lois, les règlements et programmes de développement dans les Communautés rurales de Bambey et Mbour) ont développé autant d'expériences qui mériteraient d'être capitalisées pour systématiser l'apport des ANE dans la thématique agricole.

• **Atelier 7 : Les instruments de lutte contre la corruption et de la promotion de la transparence au Sénégal**

Les acteurs non étatiques doivent s'engager davantage pour la consolidation de la décentralisation tout en reconnaissant que les structures locales de gouvernance constituent une voie privilégiée pouvant mener à la bonne gouvernance (au travers du contrôle citoyen) et au développement durable

L'outil principal de la lutte contre corruption et la transparence dans la gestion des affaires locales demeure l'effectivité du contrôle citoyen. A cet effet, il nous paraît important de souligner comment le contrôle citoyen ne doit pas être considéré comme un contrepouvoir ou un pouvoir alternatif mais comme la manière à travers laquelle les populations, à travers leurs formes organisationnelles et collectives, exercent une citoyenneté active.

Cet instrument est-il efficace pour être un dispositif d'alerte et de veille sur les velléités d'enrichissement personnel par des mécanismes de détournement, de corruption et de gestion peu transparente qui caractérisent l'administration des affaires publiques.

Les expériences du Forum Civil sur la corruption et la transparence, de l'ONG LUMIERE sur le Plaidoyer pour la réforme de la législation minière, du CONGAD sur le renforcement du contrôle citoyen public...n constituent des avantages comparatifs pour les ANE dans cette thématique.

- **Atelier 8: Promotion économique et lutte contre la pauvreté et l'émigration clandestine**

Partout au Sénégal, aussi bien en milieu rural qu'urbain, les ANE réalisent des projets et programmes dans divers domaines : agriculture, élevage, hydraulique, micro finance et micro entreprise, sécurité alimentaire, éducation formelle et non formelle, santé, habitat, environnement,.... Ils sont aussi de plus en plus associés à la formulation et à l'élaboration de politiques nationales de développement (DSRP, Loi d'orientation agro – sylvo – pastorale, par exemple). Les actions menées par les ANE s'inscrivent dans la lutte contre la pauvreté, la mobilisation et l'organisation des populations pour une société prospère, juste et solidaire.

Ainsi il est intéressant de relever des expériences concrètes menées par un certain nombre d'entre eux comme ACA (institutions de micro finances), MEC RAILS (Renforcement des groupements féminins membres de la mutuelle d'épargne et crédit), ANAPES (Renforcement des capacités organisationnelles et économiques des éleveurs), SUTSAS (Information sur les politiques de développement)...pour illustrer les plus values développées dans cette thématique.

- **Atelier 9: Appui au secteur privé**

Le premier enjeu pour la famille du patronat porte sur la responsabilité de l'entreprise. En effet, de plus en plus, les organisations patronales cherchent à sortir des **limites traditionnelles** de leurs activités. Désormais, ce n'est plus seulement la défense des intérêts particuliers des affiliés de ces organisations qui est au cœur de leur action mais

aussi la perception que leur mission a une implication sociale et citoyenne primordiale pour le développement du pays.

Il ne s'agit pas uniquement d'une implication « altruiste » mais le fait que le développement de l'entreprise et le développement social et économique du pays représentent deux faces de la même médaille. En plus, à l'image de la tendance en cours de la dernière décennie– ce qu'on appelle *corporate citizenship* – à la mission de l'entreprise qui est celle du profit, s'ajoute la considération qu'elle est **partie du corps social** et qu'elle n'est pas en dehors des problématiques du développement.

C'est ainsi que la **nouvelle mission** de l'entreprise arrive à embrasser des thématiques tels que le respect de l'environnement, l'équité sociale, la lutte contre la pauvreté, l'attention aux couches marginales des populations, les déséquilibres régionaux, etc.

L'organisation patronale n'est plus seulement un acteur économique mais aussi un **acteur social et politique** (dans le sens large du terme) porteur d'une vision propre de la société grâce à laquelle il exerce des responsabilités sociales au sein de la collectivité. L'enjeu de taille est donc celui de concilier la recherche du profit avec sa responsabilité sociale et citoyenne.

Les expériences de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Thiès, la Coopérative des Ouvriers du Bâtiment, la Chambre d'Arbitrage et de Médiation, la Chambre de Métiers de Dakar sont autant d'initiatives qui illustrent l'engagement citoyen du secteur privé dans le développement du pays.

PARTIE 6 : CALENDRIER DES TRAVAUX

Jours	Activités	Intervenants
16 -17 Novembre	<ul style="list-style-type: none"> Préannonce de la manifestation auprès des médias (journaux, TV, Radios, Net), Point de presse (Plateforme), Finition de l'aménagement des stands, Mise en place des salles de conférence et ateliers, Mise en place sono et autres matériels d'animation 	Comite d'organisation Exposants
Mercredi 18 Novembre		
14 h	<ul style="list-style-type: none"> ouverture des stands au public et animation culturelle 	
15h – 16 h	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture officielle : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mot de bienvenue de la Plateforme des acteurs non étatiques ➤ Allocution Délégation européenne ➤ Allocution d'ouverture 	Président Chef de Délégation de la commission européenne, Président du Conseil Economique et Social
	Suspension et vernissage de l'exposition	Officiels et participants
16h – 18h30	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du bilan des actions de la Composante ANE du PAPNBG <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projection du film résumant la Composante ➤ Panel : Bilan général des actions ➤ Discutants : Délégation Européenne, Plateforme des ANE et DREAT ➤ Modération des Débats : Ministère de l'Economie et des Finances (DCEF) 	UGP Mr Gilles HERVIO, Papa Nalla FALL, Mr Abdou Karim LO Mr Ousmane Mamour BA
Jeudi 19 novembre		
9h	Ouverture des stands au public et animation	
10H 13H Ateliers Parallèles 1, 2 et 3	Atelier 1 : Promotion et protection des droits humains / Communication sur les expériences des boutiques de droits (ONDH), de protection du droit des enfants (Ndèye Jirim, ONG Gounas et CONCEPT) et des personnes vivant avec le VIH/SIDA (APAPS)	Discutant : Pr Amsatou Sow SIDIBE Directrice de l'IDHP - Modération : Marie Delphine Ndiaye, Présidente de l'AFJ
	Atelier 2 Promotion des droits des femmes / Communication sur les expériences AFELP, RECEC/CNVAF, DEMGALAM et ALPHADEV	Discutant : Mme Absa WADE NGOM Directrice de l'Egalité et du Genre Modération : Habibatou NDIAYE FAFS
	Atelier 3 : Média et Gouvernance / Communication sur les expériences en matière d'appui aux média par ENDA GRAF (appui à l'Union des radios associatives et communautaires) et IPAO (équipements et formation des radios communautaires et de journalistes parlementaires)	Discutant : Diatou Cissé BADIANE Présidente du SYNPICS - Modération : Mame Less CAMARA
15h – 18h Ateliers Parallèles 4, 5, 6	Atelier 4: la gestion du Foncier / Communications sur les expériences du RADI (la réforme foncière), la Convention pour la Rénovation de Palmarin (Appui à la bonne gouvernance écologique) et du Groupe Technique de la Plate forme sur le Foncier	Discutant : M. Jean Charles Tall - Modération : Le Directeur de l'Aménagement du Territoire
	Atelier 5 : Promotion du dialogue citoyen et Amélioration de la gouvernance locale / Expériences ECOPN (Cadres de concertation élus et citoyens de Pikine) Afrique Enjeux (renforcement des comités de gestion locaux), CARITAS (Amélioration de la participation des populations à la lutte contre l'insalubrité à Kaolack), ECOPOP (Gouvernance participative et renforcement des capacités des acteurs locaux) et CONGAD (Renforcement du contrôle citoyen public)	Discutants : Mr Samba Guèye Directeur du PNDL et Mme Mame Astou Ndiaye Diop, Adjoint au Maire de Ngor Modération : Mr Seydina Issa NDIAYE, IADDEP

	<p>Atelier 6 : Contributions à une meilleure prise de décisions des producteurs agricoles Communication sur les expériences de la FONGS (Renforcement du collège des producteurs pour les filières agricoles), de PELLITAL (Programme d'appui au programme mais pour la sécurité alimentaire) et de l'URAPD (Renforcement des capacités d'information et de sensibilisation des organisations de producteurs sur les lois, les règlements et programmes de développement dans les Communautés rurales de Bambey et Mbour</p>	<p>Discutants : le Directeur de l'Analyse et de la prévision des statistiques Agricoles (DAPS), Cheikh Oumar BA, de l'Institut IPAR - Modérateur : Mr NDiobo DIENE, Conseiller Technique du Ministre de l'Agriculture</p>
Vendredi 20 Novembre		
9h	Ouverture des stands au public et animation	
10h-13h Ateliers Parallèles 7, 8,9	<p>Atelier 7 : Les instruments de lutte contre la corruption et de la promotion de la transparence au Sénégal Communication sur les expériences du Forum Civil et de l'ONG LUMIERE (Plaidoyer pour la réforme de la législation minière)</p>	<p>Discutants : le Représentant de la Commission de lutte contre la corruption et de la Concussion - Modération : le Pr Abdoulaye Sakho UCAD II</p>
	<p>Atelier 8: Promotion économique, lutte contre la pauvreté et émigration Communications des expériences de ACA (institutions de micro finances), MEC RAILS (Renforcement des groupements féminins membres de la mutuelle d'épargne et crédit) et ANAPES (Renforcement des capacités organisationnelles et économiques des éleveurs)</p>	<p>Discutants : Mr Djibril DIOP Directeur de la Législation et de la Supervision des systèmes financiers décentralisés- Mme Fatou Sow Sarr/UCAD Modération : Mr Bassirou DIOP Cellule Stratégie de réduction de la pauvreté</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier 9: Appui au secteur privé : Communications des expériences de CCIAT, COB, Chambre d'Arbitrage et de Médiation, Chambre de Métiers 	<p>Discutant : Mr Malick SY Direction du Projet d'Appui à la Petite Entreprise et Mr Ibrahima Diouf Direction des PME Modération : Pape Senghane Diouf</p>
15h30 – 18h	<p>Cérémonie de clôture officielle:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lecture du Cahier de Recommandations du Citoyen ➤ Allocution de clôture ➤ Allocution de la DCE ➤ Allocution de clôture ➤ discours et cocktail 	<p>Comité de pilotage Président de la Plateforme ANE Chef de la délégation Médiateur de la république</p>

PARTIE 7 : LISTE DES PARTICIPANTS

Les bénéficiaires porteurs d'expérience		
	Structure	Adresse
1.	ACA	Sicap Sacré Cœur II Villa N° 9387 Dkr BP : 10 485 Dakar Sénégal acadakar@yahoo.fr
2.	ADESC	Saré Coly Sallé Kouanké – Vélingara BP : 170 Vélingara Kolda adesc@orange.sn
3.	AFEE	Ouakam - BP : 24 212 Dakar Sénégal afee@orange.sn
4.	AFELP	Sicap Cœur III VDN Extension Villa N°25 BIS BP : 16 826 Dakar Sénégal afelp@orange.sn
5.	Afrique Enjeux Ziguinchor	Quartier Goumel, Villa N° Ziguinchor BP 1471 Escale Ziguinchor afex@afex.sn
6.	ALPHADEV	Malika Route de la Mer (immeuble Mbaye Rassoul) BP : 7232 Dakar info@ongalphadev.org
7.	AMFRM	Mako, Tomboronkoto, Kedougou, B.P. 5 Kedougou abdousyllacrmfr@yahoo.fr
8.	ANAPES	Villa N°57 HLM Route de DAKAR BP 19 THIES BP 19 THIES anapeselevage@yahoo.FR
9.	APAPS	Ouakam BP : 16 292 Dkr Fann apaps@orange.sn
10.	APRAN / SDP	Avenue Emile Badiane X Insa Ndiaye /Ziguinchor BP : 1069 gieapran@sentoo.sn
11.	Association agriculteurs Noto	Communauté rurale de NOTO, village Keur Madaro NIANG BP : 269 Thiès fongs@orange.sn
12.	ASDES	Cité élevage Mamelles BP: 195 Dakar Sénégal msyk@orange.sn
13.	Association Demngalam	Parcelle n° 304, Quartier Angle Mouss, Guédiawaye Sénégal 37 079 Guédiawaye demngalam@yahoo.fr
14.	CAMC	1, place de l'indépendance CCIAD BP : 118 Dakar -Sénégal thierno1fr@yahoo.fr
15.	Caritas Kaolack	Hôtel Dior X SDE -BP 482 Kaolack - SENEGAL caritaskl@arc.sn paedou@yahoo.fr
16.	Chambre de commerce et Industrie de Thiès	96, avenue Lamine GUEYE, Escale Sud – THIES BP : 3020 cciath@orange.sn

17.	Chambre des métiers Dakar	Village artisanal de Soumbédioune BP 7232 Dakar fatoudieye1965@yahoo.fr
18.	CLC / DPE	Cité Stagd 1 villa n° 5057 Pikine-Icotaf BP 18 662 Dakar clcdpe@yahoo.fr
19.	CNP	7, Rue Mermoz, BP : 3537 Dakar, Sénégal
20.	CONCEPT	Cité Soprim Villa N° 2 B en face Terrain basket BP : 21 014 Dakar Ponty concept@orange.sn
21.	CONGAD	Sicap Liberté 3 Villa 1983 Dakar BP : 41 09 congad@orange.sn
22.	Convention rénovation de Palmarin	157 HLM Hann Mariste, Dakar BP: 11958 secou@hotmail.com
23.	Coopérative des ouvriers du bâtiment Sicap	Sicap liberté 5 villa N°5328 BP 17408 Dakar Liberté apraoartisans@yahoo.fr
24.	ECO PN	N° 4718, Quartier Colobane Lansar. Pikine Tally Boubess BP: 18256 Pikine ecopn@coopération.net
25.	ENDA ECOPOP	Cité Sacré Cœur II Villa N°8609/D BP: 3370 Dakar Sénégal ecopop@enda.sn
26.	ENDAGRAF	Cité Millionnaire, Grand Yoff BP : 13 069 Dakar Sénégal graf@enda.sn
27.	MAKA EGAM	Village 8 dits Touba terre neuve Tambacounda BP 197 Tambacounda Sénégal Fongstamba@yahoo.fr
28.	Fédération des paysans organisés Bakel	KOUNGHANI Département De BAKEL BP 11 BAKEL KOUNGHANI fpob@sentoo.sn
29.	FODDE	Saré Moussa Kolda BP : 78 Kolda fodde@orange.sn
30.	FONGS	Parcelle J lot N° 5 Quartier Thialy BP : 269 Thiès fongs@orange.sn
31.	Forum civil	40, Avenue El Hadj Malick SY BP : 28554 MEDINA forumcivil@orange.sn
32.	GIPS/WAR	Keur Mame El. Hadji Thiès BP : 932 Thiès gipswar@sentoo.sn
33.	Handicap Forum Educ	Sicap Liberté VI villa n° 6018 BP : 7520 Dakar, Sénégal formeducrph@sentoo.sn

34.	La LUMIERE	N°24 Hlm 2 Tambacounda BP: 310 Tamba Sénégal lumiereaspd@yahoo.fr
35.	MEC RAILS BI	Pikine Guinaw Rails Qut Darouhane 5 BP : 26 568 Dakar kabirgano@yahoo.fr
36.	MIDA	HLM1 N° 147 2 ^{ème} ETAGE BP: 10403 DAKAR Mida_sn@yahoo.fr
37.	Ndeyi -jirim Diourbel	Quartier Thierno Rue El Hadj Mbacké Tandieng -BP : 401 Diourbel – Sénégal Ndeyjirim2@yahoo.fr
38.	ONDH	21 Avenue Faidherbe Immeuble GES 3ème étage BP: 22 937 aabadiane@yahoo.fr
39.	Ong-Gounass Appui au développement	Villa n° 9, Liberté 6 Extension – Dakar BP 10475/ Dakar Liberté Tallagounass2005@yahoo.fr
40.	PANOS	Villa N°06 rue Calmette BP : 21 132 Dakar Ponty lhane@panos-ao.org
41.	PELLITAL	Pata / Médina Yoro Foulah BP :78 Kolda madibssso@yahoo.fr
42.	PROMETRA	Cité Isra Bel Air Villa EVA N°13 BP : 6134 Dakar Etoile erickg@refer.sn
43.	RADI	Immeuble Arane Faha Ndiaye, Colobane, Dakar (Sénégal) BP. 12085 minelamine@yahoo.fr
44.	RASEBEF	Diakhao Baobab Route De La Base Aérienne BP : 3300 Thiès boundaw77@yahoo.fr
45.	RECEC FD	Villa N°14 Liberté 6 Extension BP: 37143 Grd Yoff rececfd@yahoo.fr
46.	SAHEL 3000	Quartier Bouna Kolda BP: 195 Kolda Sénégal ongsahel3000@orange.sn
47.	SUTSAS Kaolack	Rue Amical Cabral, Leona Kaolack lot n° 36 Adadiawara_11@yahoo.fr
48.	SYAFD	Face école maternelle de Peyrissac BP : 1144 linkeco@orange.fr
49.	URAPD	Bambey, quartier DVF en face route nationale N°3 Boite Postal N° 31 BAMBEY
50.	USU	Sicap Dieupeul II Villa N° 2202 BP : 10 668 Dakar Liberté usuassoc@orange.sn
51.	Antenne Régionale PFANE Diourbel	
52.	Antenne Régionale PFANE Fatick	
53.	Antenne Régionale PFANE Kaolack	
54.	Antenne Régionale PFANE Kolda	

55.	Antenne Régionale PFANE Louga
56.	Antenne Régionale PFANE Matam
57.	Antenne Régionale PFANE Saint-Louis
58.	Antenne Régionale PFANE Tamba
59.	Antenne Régionale PFANE Thiès
60.	Antenne Régionale PFANE Ziguinchor
Société civile Dakar	
61.	RADDHO
62.	ODIP ACTION
63.	CNCR
64.	IADDEP
65.	COLUPAS
66.	FAFS
67.	CNJS
68.	CONAC
69.	PF ONG UE au Sénégal
70.	ANHMS
71.	CAJEF
72.	RFSEPF
73.	COSEF
74.	ASBEF
75.	FENAGIE PECHE
76.	AWA
77.	ASUPA
78.	FAWE
79.	CEMEA/S
80.	AFZA
81.	APECSY
82.	Association des Femmes de Médina Gounass
83.	CNVAF
84.	CADDTK
85.	COSYDEP
86.	ONG CEIDA
87.	ONG APACSID/JC
88.	CVTA
89.	ONG Défi
90.	ATSMD
91.	ACAPES
92.	Mouvement citoyen

93.	Amnesty International
94.	ENDA TIERS MONDE
95.	ENDA SYSPRO
96.	PROFEMU
97.	Réseau Siggil Jiggen
98.	APA
99.	Aide Transparency
100.	Jeunesse et Développement
Institution	
101.	Assemblée Nationale
102.	Sénat
103.	Conseil économique et social
104.	Le Médiateur de la République
105.	La Cour des Comptes
106.	Haut Conseil de l'Audiovisuel
Corps de contrôle	
107.	Cour Constitutionnelle
108.	Cour de Cassation
109.	Cour des comptes
110.	Commission nationale de lutte contre la non Transparence, la Corruption et la Concussion
Association des élus locaux	
111.	Union des Associations d'Elus Locaux
112.	Association des Municipalités du Sénégal
113.	Association des Conseillers Régionaux du Sénégal
114.	Association Nationale des Conseillers Ruraux
Directions nationales et agences	
115.	Direction de la Prévision et des Etudes économiques (DPÉE)
116.	Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
117.	Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI)
118.	Direction de la Coopération économique et Financière (DCEF)
119.	Direction Générale du Plan (DGP)
120.	Direction du Budget (DB)
121.	Direction de l'appui au secteur privé (DASP)
122.	Direction des Mines et de la Géologie
123.	Direction de l'Economie et de la maîtrise de L'Energie
124.	Centre d'études de Politiques économiques (CEPOD)
125.	Direction Générale des Impôts
126.	Direction du cadastre

127.	Conseil national de la Stratégie de Croissance accélérée (SCA)
128.	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
129.	Agence pour la Promotion des grands Travaux et des Investissements (APIX)
130.	Agence sénégalaise pour la Promotion des Exportations (ASEPEX)
Ordres professionnels	
131.	Ordre national des Experts et Evaluateurs agréés (ONEEAS)
132.	Ordre national des Experts-comptables et Comptables agréés (ONECCA)
133.	Ordre des Notaires
134.	Ordre des avocats
Organisations patronales et professionnelles	
135.	Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
136.	Conseil National du Patronat (CNP)
137.	Mouvement des Entreprises du Sénégal (MEDS)
138.	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)
139.	Groupement économique du Sénégal (GES)
140.	SPIDS
141.	UNCAAPS
142.	Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar
143.	AFEPEs
144.	Union Nationale des Chambres de Métiers
145.	ACOMA
146.	Coopérative des cordonniers de Tilène
147.	UEDID
148.	RASEF
149.	SPIHS
150.	Union des femmes Chefs d'entreprise (UFCE)
Syndicats	
151.	Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS)
152.	Confédération nationale des travailleurs du Sénégal Forces du Changement (CNTS)/FC
153.	UNSAS
154.	CSA
155.	COGES
156.	FGTS/A
157.	FGTS/B
158.	UDTS

159.	UTS
160.	CDTS
161.	CGDTS
162.	UTLS/A
163.	UTLS/B
164.	UNTD
165.	CDSL
166.	SYNPICS
167.	CDSA
168.	SDTS
169.	USDS
Medias	
170.	Le Soleil quotidien
171.	Gpe RTS
172.	Gpe WALFADJRI (Quotidien et TV)
173.	Gpe SUD (Quotidien et Ecole de formation)
174.	Gpe DUNYA (Radios et TV)
175.	Gpe Futurs Médias (L'Observateur et RFM)
176.	L'AS quotidien
177.	Nouvel Horizon
178.	Le Quotidien
179.	Le Populaire
180.	L'Office
181.	2STV
182.	Canal info
183.	APA news
184.	APS
185.	PANA
186.	RFI
187.	BBC
188.	AFRICABLE
189.	MANORE FM
190.	OXY JEUNES
191.	AFYA FM
192.	CONVERGENCE FM
193.	NETTALI.COM
194.	LE MESSENGER
195.	Express News
Partenaires au développement	

196.	Union Européenne	
197.	Commission de l'UEMOA	
198.	Banque mondiale	
199.	Fonds Monétaire International FMI	
200.	PNUD	
201.	UNICEF	
202.	UNESCO	
203.	FAO	
204.	FNUAP	
205.	UNIFEM	
206.	PAM	
207.	FIDA	
208.	USAID	
209.	Banque Africaine de Développement	
210.	Banque Ouest-africaine de Développement (BOAD)	
211.	Agence Française de Développement (AFD)	
212.	Agence de coopération japonaise (JICA)	
213.	Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI)	
214.	Coopération allemande internationale (GTZ)	
215.	Agence Coréenne de Coopération Cnternationale ACCI (KOICA)	
216.	Service de coopération d'action culturelle	
217.	Coopération Néerlandaise	
218.	Coopération Technique Belge	
219.	Coopération Luxembourgeoise	
220.	Coopération Espagnole	
221.	Coopération Italienne	
222.	CEDS	
Groupe bailleurs en appui au développement rural et micro réalisations		
223.	DCE	Stéphane HALGAND
224.	DCE	AMPARO Gonzalez-DIEZ
225.	DCE	Philippe LAURENT
226.	DCE	Coumba PAYE
227.	USAID	Abderrahmane Diallo
228.	Pays-Bas	Alioune Diallo
229.	FAO	Amadou Ouattara
230.	USAID	Aminata Badiane
231.	PNUD	Arona Fall
232.	ACDI	Babacar DIOP

233.	FAO	Cheikh Gueye
234.	(Amb. Japon)	Cheikh Sarr Guèye
235.	(Hub Rural)	Christophe Lesueur
236.	GTZ	Dr Ingolf Vereno
237.	BM	Emmanuel Sène
238.	Amb Belgique	Eric Vanbeveren
239.	Coop. Ita	Giancarlo Pini
240.	Coop. Suédoise	Halima Diallo
241.	FAO	Harouna Soumaré
242.	luxdev	Jacques Flies
243.	(AFD)	Jean-Christophe Pecresse
244.	(BM)	Jean-Philippe Tré
245.	(FAO)	José Luis Fernandez
246.	Amb. Canada	Linda Chiasson
247.	Amb. Japon	Madoka Funatsu
248.	Amb Canada	Marc-Olivier Jean
249.	(JICA)	Mouhamed Cissé
250.	(JICA)	Salif Coly
251.	(ECHO)	Samy CECCHIN
252.	(AFD)	Simon Gomis
253.	(FIDA)	Sylvie Marzin
254.	(Amb. Japon)	Tomo Morimoto
255.	JICA	UMEMOTO Shinji
256.	BAD	Xavier Boulenger
257.	USAID	Absa Diop Ndoye
258.	Suisse	Adama FAYE
259.	(SCAC/Fce)	Anne-Sophie Joanneau
260.	(CCTB)	Antoine Hauzeur
261.	(Belgique)	Guy Castadot
262.	Luxembourg	Hamadou Konaté
263.	Gde Bretagne	Ibrahima BOB
264.	(Pays-Bas)	Inge Clarijs
265.	Luxembourg	Jacques Flies
266.	(Japon)	Manyu Menjo
267.	(Belgique)	Marc De Feyter
268.	(CCTB)	Mathilde Sène
269.	(AECID)	Rita Santos
270.	(Canada)	Yolande Andrade
Personnes administration centrale impliquées dans PAPNBG		

271.	Projet Coordination des Réformes Budgétaires et Financières	Abdoulaye DIENG
272.	DCEF/MEF	Mamour Ousmane BA
273.	PDEF	El Hadj Malick DIA
274.	DAGE/ME	Hassan DIENG
275.	Régisseur CSLP	Bassirou DIOP
276.	DDI/PERSON	Papa Meissa DIOP
277.	Drt Emploi	Abdoulaye DIOP
278.	Chef du Bureau Informatique DGID/BIMS	Ousmane DIOUF
279.	DTAI/MEF	Cheikh Tidiane FALL
280.	Coordonnateur PRECAREF	Mor FALL
281.	Directeur Général ANSD	Babacar FALL
282.	DSPV/MEF	Souleymane LEBE
283.	SMP ARMP	Moustapha LO
284.	DPRE/ME	Babacar MBOUP
285.	Conseiller DREAT	Ibrahima NDIAYE
286.	DB/DGF	Cheikh NDIAYE
287.	Chef Div Form ARMP	Mountaga NDIAYE
288.	Coordinateur du projet SIGFIP	François NGOM
289.	DMIS/ANSD	Mamadou NIANG
290.	Formation DMIS/ANSD	Saer NIANG
291.	Chef du Bureau administratif et financier DGF	Mbaye NIANG
292.	Chef de la Conservation Foncière	Marie Madeleine PINTO SENE
293.	CADASTRE	Mamadou lamine FALL
294.	Inspection générale Administration justice	Daniel SANE
295.	Directeur de l'Informatique UCAD	Samba NDIAYE
296.	UCAD	Kader GUEYE
297.	CEDAF	Ahmadou TALL
298.	Directeur de l'Informatique du M.J	Assane DIAGNE
299.	SGM/J	Abdoulaye NDIAYE
300.	Cour des Comptes - Magistrat	Mamadou Thiao
301.	Pdte Commission Bonne Gouvernance, Conseil Economique et social	Marie Delphine Ndiaye

Autres invitations ciblées :

- 100 Etudiants de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration)
- 50 Etudiants du CFJ (Centre de Formation Judiciaire)
- 50 Etudiants de l'ENEA (Ecole Nationale d'Economie Appliquée)
- 50 Etudiants du CESTI (Ecole de journalisme)
- 100 Etudiants de l'UCAD (en Master Droit, Sciences Eco, Géographie, Philo et sociologie)
- 25 Etudiants de l'IAM
- 25 Etudiants de Sup d'Eco
- 25 Etudiants du Gpe MGP
- 25 Etudiants du CESAG
- 200 Elèves en Terminale des lycées environnants le site de la manifestation (Lycée Blaise Diagne et lycée Kennedy)